

TROIS QUESTIONS À...

YOUSSEF EL OUEDGHIRI IDRISI, DIRECTEUR DU CAPITAL HUMAIN À M'DINA BUS (GROUPE CDG)

«**Bientôt une pénalité sur la vente à bord**»



1 CM'Dina Bus a décidé d'augmenter d'un dirham le prix des tickets. Pourquoi cette augmentation ?

Ce n'est nullement une augmentation. C'est une pénalité sur la vente des tickets à bord des bus. C'est une étape normale qui s'inscrit dans le processus de mise en place de la billetterie électronique. Depuis janvier 2014, M'dina Moov (ndlr : une carte électronique rechargeable sous forme de portefeuille monétaire de transport) a été déployée au niveau de notre flotte. Pour encourager les gens à y adhérer, nous avons donc appliqué une mesure qui est pratiquée partout dans le monde. Prendre les tickets à bord des bus pose un énorme problème au niveau de la circulation et crée également des retards au niveau des horaires de départ et d'arrivée. C'est la qualité de service qui en pâtit.

2 Pourquoi les clients de M'dina Bus n'adhèrent-ils pas à ce processus ?

C'est plus une question de culture et d'habitude qu'autre chose. Cependant, M'dina Bus, qui est un service public et est structurellement déficitaire, ne peut pas se permettre de perdre un seul centime. Cela dit, nous ne voulons pas non plus que nos clients paient la pénalité de vente à bord. Nous espérons donc qu'ils adhéreront au nouveau système de carte M'dina Moov. Depuis janvier 2014, nous avons distribué plus de 90 000 cartes, mais elles ne sont pas utilisées de façon continue ; le client est souvent tenté par le paiement à bord du bus.

3 Quand sera appliquée la pénalité de vente à bord ?

La pénalité de vente à bord devait être appliquée à partir du 3 octobre mais nous l'avons reportée à cause de la période de l'Aïd Al Adha. Nous allons procéder à sa mise en vigueur dans les jours à venir. Il n'y aura, en revanche, aucun changement pour ceux qui possèdent la carte M'dina Moov.. ■ **Propos recueillis par Btissam Zejly**